

## Postes offerts au concours de 1<sup>er</sup> Surveillant (session 2018).



Paris, le 20 Octobre 2017.

Monsieur Stéphane BREDIN  
Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Direction de l'Administration Pénitentiaire  
Ministère de la Justice  
13 Place Vendôme  
75042 PARIS Cedex 01

Nos réf. : EB/274-17/EH

**Objet : Postes offerts au concours professionnel de Premier Surveillant, session 2018.**

Monsieur le Directeur,

Je me permets de vous solliciter ce jour afin de vous sensibiliser suite à l'arrêté NORJUSK1728991A du 17/10/2017 fixant le nombre de postes offerts au concours professionnel pour l'accès au grade de 1<sup>er</sup> Surveillant pour la session 2018.

Malheureusement, je suis forcé de constater que ce nombre est porté à 120 postes. Aussi, j'attire votre attention sur le fait que ce nombre ne reflète pas les effectifs nécessaires tant le besoin de gradé de proximité est criant au sein des établissements pénitentiaires. Au nom de l'Organisation que je représente et en vertu du mandat qui m'est confié, je suis dans l'obligation de vous alerter sur cette problématique d'effectif qui me paraît être un désaveu supplémentaire quant à l'éventuelle possibilité d'évolution sociale qui est attendue par tous les surveillants qui œuvrent au quotidien sur les coursives françaises.

De part tous ces motifs, je vous saurais gré de bien vouloir intervenir afin de pouvoir porter ce nombre de postes à 240, ceci doublant le nombre de postes initialement prévu afin d'apporter la bouffée d'oxygène attendue par les gradés qui sont en asphyxie professionnelle en raison de la charge de travail immense, les heures supplémentaires harassantes et les vies de famille perturbées.

Dans l'attente de votre intervention, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Secrétaire Général

Emmanuel BAUDIN

Paris, le 23 Octobre 2017  
FO Pénitentiaire